

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la tarification du carbone et la lutte contre le dérèglement climatique, au Bourget le 30 novembre 2015.

Mesdames, Messieurs les chefs de Gouvernement,
Monsieur le Président de la Banque mondiale,
Mesdames, Messieurs,

La tarification du carbone, c'est un outil essentiel pour permettre aux acteurs économiques de changer leurs comportements, de modifier leurs choix d'investissement, d'aller plus rapidement vers la transition que nous appelons de nos vœux. C'est donc une des manières pour réduire le plus efficacement les émissions de gaz à effet de serre.

Je remercie le président de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international de s'être mobilisés sur ce sujet et de nous permettre, ici, dans le cadre de la Conférence de Paris, de promouvoir les initiatives pour qu'il y ait davantage de régions du monde qui adoptent un prix du carbone ou une stratégie bas carbone.

Néanmoins soyons clairs, il ne s'agit pas d'imposer à tous une façon unique de fixer le prix du carbone. Nous sommes aussi réalistes, nous n'allons pas fixer un prix unique du carbone partout dans le monde.

Ce que nous voulons promouvoir, c'est la mise en place d'instruments qui modifieront peu à peu, grâce à un prix du carbone, les comportements des acteurs économiques.

Cette question n'est pas véritablement dans le mandat de la Convention des Nations unies, mais aucune négociation sur le climat ne peut ignorer la question du prix du carbone. Même si dans l'accord, il n'y aura pas forcément d'indication d'une trajectoire ou d'un corridor vers lequel le prix du carbone pourrait fluctuer, il est clair que nous devons afficher c'est ici le rôle des chefs d'Etat et de Gouvernement cette perspective.

Nous devons également indiquer à beaucoup d'acteurs gouvernementaux comment il est possible de mettre en place des mécanismes qui favorisent la fixation d'un prix du carbone. Nous pouvons y arriver par des normes d'émissions, par des taxes, par des marchés du carbone. Nous pouvons également remettre en cause ça me paraîtrait logique les soutiens financiers aux énergies fossiles. Car comment imaginer que, d'un côté, nous pourrions fixer un prix du carbone, de l'autre, continuer à subventionner les énergies fossiles ?

Un nombre important cela a été relevé par le président de la Banque mondiale des INDC annonce qu'il va y avoir dans beaucoup de pays des tarifications du carbone. C'est très encourageant, parce que nous ne partons pas de rien, loin de là.

D'abord, un marché européen du carbone. Il y a des dispositifs qui existent en Amérique du Nord, notamment au Canada et qui peuvent être tout à fait exemplaires. Je pense aussi à ce qu'un Etat comme la Californie a pu faire. Il y a la taxe charbon en Inde. Il y a également des instruments qui vont être introduits en Chine.

On pourrait donc penser, si tous ces mécanismes sont effectivement mis en place, que d'ici 2020, la plupart des pays du G20 pourrait avoir une tarification du carbone.

L'essentiel des secteurs les plus intensifs en carbone seront donc à brève échéance concernés par des prix qui seront imposés. Cette convergence ouvre des perspectives de coopération

... des prix qui seront imposés. Cette convergence sera des perspectives de coopération prometteuses entre pays. Car, il va falloir nous coordonner pour que, progressivement, il puisse se dessiner un prix du carbone à l'échelle mondiale.

L'Europe a été pionnière je l'ai dit à travers un marché d'échange de quotas carbone. Ce mécanisme peut être encore amélioré, nous y réfléchissons, avec Angela MERKEL. Mais il a d'ores et déjà contribué à réduire significativement les émissions en Europe.

En France, nous avons introduit dans une loi un prix du carbone pour inciter fortement aux investissements verts. Aujourd'hui, le prix du carbone en France est fixé à peu près 15 euros et il devrait doubler en 2017. L'objectif, est de donner le plus de visibilité possible aux acteurs économiques.

C'était d'ailleurs le sens de la déclaration du « Business and Climate Summit », avec toutes les grandes entreprises énergétiques européennes, au mois de juin dernier, parce que les entreprises elles-mêmes souhaitent qu'il y ait une indication sur ce que seront les prix du carbone dans la plupart des régions du monde.

De la même manière, la finance, c'est-à-dire les banques, les compagnies d'assurances sont prêtes à accepter qu'il y ait un prix du carbone. Parce qu'elles intégreront ces données-là dans leurs calculs économiques et dans leurs choix d'investissement.

En France et dans beaucoup de pays d'Europe, nous demandons d'ailleurs aux investisseurs de rendre compte de l'exposition aux risques climat de leurs portefeuilles. Ainsi, nous favorisons les placements verts des compagnies d'assurances ou des banques. Il est très important aussi que l'épargnant sache ce qui est fait de ses économies, de ses placements, pour qu'il puisse lui-même donner une indication pour favoriser les investissements bas carbone.

Pour ce qui concerne la France, j'ai indiqué la logique qu'il y avait à introduire un prix du carbone et à supprimer les subventions à l'exportation pour les énergies fossiles, j'ai donc annoncé, il y a quelques semaines, l'arrêt des crédits export de la France pour les centrales à charbon sans dispositif de stockage opérationnel.

Voilà pourquoi il était très important de bâtir cette coalition et je remercie tous ceux qui sont ici présents, plusieurs régions du monde. Nous avons ici des exemples à donner, des références à porter et aussi des initiatives à prendre. Car ce mouvement vers le prix du carbone est inéluctable. Mais il doit être organisé. Rien ne serait pire que d'avoir trop de différences, trop d'écart entre les différentes régions du monde, qui altéreraient les règles de la compétition internationale. C'est la raison pour laquelle il était très important que les chefs de gouvernement, les chefs d'Etat soient ici rassemblés, pour donner, une fois encore, cette impulsion. Merci.